

1^{er} trimestre de l'exercice 2018/2019

Un bon 1^{er} trimestre porté par le dynamisme des Domaines skiabiles

Paris, le 17 janvier 2019 – Le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie des Alpes pour le premier trimestre de l'exercice 2018/2019 s'élève à 126,8 M€, en progression de +7,3% en données retraitées (+5,6% à périmètre comparable) par rapport au 1^{er} trimestre de l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires consolidé du Groupe du 1^{er} octobre 2018 au 31 décembre 2019

(En milliers €)	1 ^{er} trimestre 2018/2019	1 ^{er} trimestre 2017/2018 <i>Retraité⁽²⁾</i>	Variation vs. <i>Retraité⁽²⁾</i>	Variation <i>Périmètre comparable⁽³⁾</i>
Domaines skiabiles	54 608	46 831	+16,6%	+16,6%
Destinations de loisirs	69 309	69 319	+0,0%	+0,0%
Holdings et Supports	2 902 ⁽¹⁾	2 095	+38,5%	-56,6% ⁽³⁾⁽⁴⁾
Total	126 819	118 245	+7,3%	+5,6%

(1), (2), (3) et (4) : Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2018/2019 tient compte de l'acquisition de Travelfactory, de l'application de la norme IFRS 15, ainsi que d'une modification de méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires qui sont détaillées à la fin du communiqué.

Domaines skiabiles : un début de saison dynamique

Le chiffre d'affaires des Domaines skiabiles du 1^{er} trimestre progresse sensiblement à 54,6 M€ contre 46,8 M€ à la même période de l'exercice précédent soit +16,6%.

Le chiffre d'affaires des remontées mécaniques, stricto sensu, progresse également de +16,6% par rapport au 1^{er} trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse est le fruit d'une augmentation du revenu par journée-skieur par rapport à l'an dernier combinée à une hausse du nombre de journées-skieur de +4,2%. L'activité a été dopée par les premières chutes de neiges en début de saison et par les bonnes conditions météorologiques lors des vacances scolaires de Noël. Il est également à noter que le Groupe a bénéficié d'une journée supplémentaire d'exploitation au cours de la dernière semaine de l'année, le 31 décembre tombant un lundi cette année contre un dimanche l'an dernier. Cet effet sera neutralisé sur le 2^{ème} trimestre.

L'activité du début de la saison 2018/2019 a donc été satisfaisante. Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions : la neige est tombée suffisamment tôt sur les massifs et les cycles de froid ont permis l'exploitation des ressources en neige dans l'ensemble des domaines skiabiles.

L'application de la norme IFRS 15 a une incidence sur le traitement comptable des forfaits saison. Par rapport à l'ancienne méthode, elle se traduit par un effet négatif sur la reconnaissance du chiffre d'affaires de 14,3 M€ au 1^{er} trimestre 2018/2019, à comparer à un retraitement de 14,2 M€ pour le 1^{er} trimestre de l'exercice précédent. Le Groupe rappelle que l'application de la norme IFRS 15 n'a d'incidence que sur la répartition du chiffre d'affaires par trimestre et n'aura donc aucun effet sur son chiffre d'affaires annuel (voir en annexe le tableau de passage de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 sur le chiffre d'affaires 2017/2018 retraité des Domaines skiabiles).

Destinations de loisirs : un trimestre de consolidation

Après une progression constante depuis 2013, l'activité des Destinations de loisirs du 1^{er} trimestre connaît cette année une consolidation, à un niveau élevé, de son chiffre d'affaires. A 69,3 M€, il est stable par rapport à la même période de l'exercice précédent malgré un effet calendaire négatif sur le premier trimestre.

Le produit Halloween connaît toujours un vif succès, avec une satisfaction clients en progression ou stable dans quasiment tous les sites. Après 5 années de forte croissance durant lesquelles le chiffre d'affaires de la période Halloween est passé de 14 M€ en 2012/2013 à 34 M€ en 2017/2018, celui-ci a enregistré cette année une stabilisation (+0,1%), conformément aux attentes du Groupe. Celle-ci est notamment due à un effet de base de plus en plus élevé. L'activité Halloween a néanmoins démontré sa forte résilience alors que les conditions météorologiques étaient cette année moins favorables que celles de l'an dernier.

Le reste de l'activité, dont notamment les arbres de Noël au Parc Astérix (BtoB) ou au Futuroscope (BtoC), a enregistré des performances satisfaisantes.

Ainsi, au global sur le trimestre, le fléchissement de la fréquentation a été totalement compensé par la bonne progression de la dépense par visiteur (+3,7%). Les sites qui ont le mieux performé continuent d'être ceux dont les plans pluriannuels d'investissements et de transformation sont les plus avancés.

Holdings et Supports : de nouveaux contrats en Chine et au Japon

Au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2018/2019, le chiffre d'affaires des Holdings et Supports s'élève à 2,9 M€ contre 2,1 M€ sur la même période de l'exercice précédent.

Travelfactory développe ses activités internationales avec notamment le lancement au cours du trimestre du site Travelski en Belgique, soutenu par une campagne de publicité dans la région de Bruxelles. Travelfactory finalise par ailleurs l'intégration en son sein d'Alpes Ski Résa, l'activité historique du Groupe de distribution en ligne de séjours à la montagne. Le choix stratégique du positionnement premium de cette marque est confirmé.

Dans le cadre de son partenariat industriel, la Compagnie des Alpes a entamé sa collaboration avec le groupe Fosun pour la conception et la construction d'un snow dome nouvelle génération à Taicang dans la région de Shanghai. Le groupe a aussi continué à tisser des liens avec les stations phares en Chine. Ainsi, un contrat d'assistance technique a été signé avec la station de Beidahu dans la région de Jilin ; une école de ski internationale, en collaboration avec Evolution2, a ouvert à Wanlong, une des stations les plus emblématiques de Chine, dans la zone olympique de Chongli ; une autre mission a été signée avec la région de Jilin pour l'identification des sites les plus appropriés au développement d'activités outdoor 4 saisons. Enfin, un contrat de consulting pour deux stations de ski a aussi été signé ce trimestre avec le Groupe Tokyu au Japon. Ces contrats renforcent la présence du Groupe en Asie.

Tendances de l'activité pour le reste de l'exercice

Ces perspectives 2018/2019 sont données sous réserve d'aléas conjoncturels majeurs.

- Domaines skiables

Le Groupe est serein concernant la saison même si le dynamisme de l'activité du 1^{er} trimestre n'est pas extrapolable sur l'ensemble de l'exercice. Il convient notamment de préciser que les calendriers des vacances scolaires de février et de printemps, avec la zone des vacances parisiennes placée en fin de périodes, sont moins favorables que ceux de l'année précédente.

- Destinations de loisirs

Le 2^{ème} trimestre représente généralement seulement 7% de l'activité annuelle de cette BU et ne concerne que l'activité du Futuroscope (ouvert en février et mars), Grévin Paris, Grévin Montréal et Chaplin's World by Grévin. Cette année, le site de Grévin Paris sera fermé tout au long du mois de janvier pour travaux (scénarisation de la visite et du parcours clients et optimisation de la gestion des flux de visiteurs).

Le cœur de la saison bénéficiera cette année de nouveaux actifs, tels que la centaine de nouvelles chambres au Parc Astérix ou l'ouverture, à côté du site de Bellewaerde en Belgique d'un nouveau parc aquatique *indoor* de 3 000m².

Cette saison verra aussi des nouveautés dans l'ensemble des sites du Groupe. Ainsi, le Parc Astérix, à l'occasion de ses 30 ans, va se doter d'un cinéma 4D avec la création d'une salle *indoor* dynamique de 300 places. Quant à lui, le Futuroscope proposera parmi ses nouvelles attractions un film grand format 3D qui invite les visiteurs à prendre les commandes de *Solar Impulse*, le 1^{er} avion électrique solaire au vol perpétuel. Walibi Rhône-Alpes va poursuivre le réaménagement de la zone *Festival City* avec un nouveau coaster *Mystic*, ainsi qu'une attraction pour enfants et un nouveau restaurant au bord du lac. Par ailleurs, Walibi Hollande inaugurera également une nouvelle attraction structurante, tandis que Walibi Belgique va poursuivre sa rénovation entamée en 2018 avec le réaménagement de deux nouvelles zones : *Fun World* et *Karma World*.

Prochains rendez-vous :

Assemblée générale des actionnaires :
Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2018/2019 :
Résultats semestriels 2018/2019 :

jeudi 7 mars 2019, après-midi
jeudi 18 avril 2019, après Bourse
mardi 21 mai 2019, en matinée

www.compagniedesalpes.com

Annexes

CA consolidé du 1^{er} trimestre 2018/2019

(En milliers d'euros)	Périmètre réel			Périmètre comparable		
	T1 2018/2019*	T1 2017/2018 retraité ⁽²⁾	Variation	T1 2018/2019	T1 2017/2018 retraité	Variation
Domaines skiables	54 608	46 831	+16,6%	54 608	46 831	+16,6%
Destinations de loisirs	69 309	69 319	+0,0%	69 309	69 319	+0,0%
Holdings et supports	2 902 ⁽¹⁾	2 095	+38,5%	910 ⁽³⁾	2 095	-56,6% ⁽³⁾⁽⁴⁾
TOTAL	126 819	118 245	+7,3%	124 827	118 245	+5,6%

(1) Y compris Travalfactory consolidé à partir du 1^{er} janvier 2018

(2) Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2017/2018 a été retraité pour tenir compte de l'application de la norme IFRS 15 et du rééchelonnement sur 4 trimestres d'un ajustement du chiffre d'affaires du Futuroscope intervenu l'an dernier au 4^{ème} trimestre de façon rétrospective pour l'ensemble de l'exercice.

(3) La variation à périmètre comparable est calculée en comparant le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2018/2019, dont a été exclu Travalfactory, au chiffre d'affaires retraité du 1^{er} trimestre 2017/2018.

(4) Une modification de méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires des activités historiques de distribution en ligne et agences immobilières du Groupe est intervenue à compter du 1^{er} janvier 2018, pour s'aligner sur la méthode de reconnaissance de Travalfactory. Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2017/2018 n'a cependant pas été retraité (comptabilisation de la marge au 1^{er} trimestre 2018/2019 vs. volume d'affaires au 1^{er} trimestre 2017/2018).

Chiffres d'affaires trimestriels des Domaines skiables 2017/2018 retraités en y appliquant la norme IFRS 15

L'application de la norme IFRS 15 ne modifie que le seul chiffre d'affaires des Domaines skiables. Cette norme, appliquée à compter du 1^{er} octobre 2018, a une incidence sur le traitement comptable de la reconnaissance des ventes de forfaits saison ce qui se traduit par une répartition différente de ces revenus au cours de l'exercice. L'application de la norme IFRS 15 ne joue que sur la répartition des revenus par trimestre et n'a donc aucun impact sur le chiffre d'affaires annuel.

Pour permettre une comparaison des chiffres d'affaires trimestriels de l'exercice 2018/2019 avec les chiffres d'affaires trimestriels de l'exercice 2017/2018, ces derniers ont été retraités en y appliquant la norme IFRS 15.

(En milliers d'euros)	T1 2017/2018	T2 2017/2018	T3 2017/2018	T4 2017/2018	TOTAL 2017/2018
CA Domaines skiables publié	60 996	311 095	50 403	6 830	429 324
CA Domaines skiables retraité norme IFRS 15	46 831	322 021	53 642	6 830	429 324
Ecart	- 14 165	+ 10 926	+ 3 239	0	0

Chiffres d'affaires trimestriels des Destinations de loisirs 2017/2018 retraités en y appliquant le changement de comptabilisation des revenus du Futuroscope intervenu au 4^{ème} trimestre 2017/2018

Fin 2017/2018, le Groupe a passé des écritures de reclassement consistant à neutraliser le chiffre d'affaires du Futuroscope lié à la refacturation de certains coûts (énergie, commissions sur vente, marge arrière) et à neutraliser les dépenses correspondantes. Ce reclassement, neutre sur l'EBO, est intervenu au 4^{ème} trimestre 2017/2018 de façon rétrospective pour l'ensemble de l'exercice 2017/2018.

Ainsi, pour permettre une comparaison des chiffres d'affaires trimestriels de l'exercice 2018/2019 avec les chiffres d'affaires trimestriels de l'exercice 2017/2018, ces derniers ont été retraités en rééchelonnant l'impact du reclassement sur l'ensemble des 4 trimestres de l'exercice 2017/2018. Ce retraitement est bien entendu neutre sur le chiffre d'affaires total de l'exercice 2017/2018.

(En milliers d'euros)	T1 2017/2018	T2 2017/2018	T3 2017/2018	T4 2017/2018	TOTAL 2017/2018
CA Destinations de loisirs publié	70 091	23 728	104 830	141 278	339 927
CA Destinations de loisirs retraité changement méthode comptable Futuroscope	69 319	23 979	104 329	142 300	339 927
Ecart	- 772	251	- 501	1 022	0

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. A la tête de 11 Domaines skiables parmi les plus prisés du monde (Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2Alpes, Méribel, Serre-Chevalier...) et de 11 Destinations de loisirs renommées (Parc Astérix, Grévin, Walibi, Futuroscope...), l'entreprise connaît un essor continu en Europe (France, Pays-Bas, Belgique,...) et plus récemment à l'international (Grévin Montréal en 2013, Chaplin's World by Grévin en avril 2016 et contrats d'assistance ingénierie et management - Chine, Russie, Géorgie, Kazakhstan, Turquie, Maroc, Japon). La CDA détient en outre des participations dans 4 Domaines skiables dont Chamonix.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2018, elle a accueilli près de 23 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 801,2 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

Contacts :

Compagnie des Alpes : Denis HERMESSE +33 1 46 84 88 97 denis.hermesse@compagniedesalpes.fr
Sandra PICARD +33.1 46 84 88 53 sandra.picard@compagniedesalpes.fr
Alexis d'ARGENT +33 1 46 84 88 79 alexis.dargent@compagniedesalpes.fr
Corpus : Xavier YVON +33.6 88 29 72 37 xavier.yvon@corp-us.fr